

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

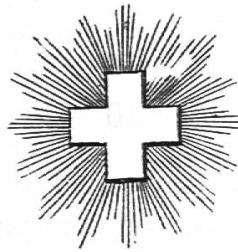
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N^o 14.



LAUSANNE

6 avril 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris. — La santé du personnel enseignant. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Genève. Neuchâtel. — Pédagogie américaine. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Simples leçons de choses. — Calcul oral. — Géographie économique. — Variétés.*

LETTRE DE PARIS

La « crise » du recrutement.

« On nous les expédie par wagons, comme les pommes de terre », disent les instituteurs de l'arrondissement de Brie, depuis qu'ils ont vu arriver par le même train *neuf* jeunes gens et jeunes filles appelés du Cantal, après tant d'autres, déjà, pour occuper des postes d'enseignement dans ce pays minier, où s'ouvrent à chaque rentrée un nombre toujours plus grand d'écoles et de classes rendues nécessaires par l'accroissement continu de la population ouvrière. Les instituteurs des autres arrondissements de *Meurthe-et-Moselle* pourraient, du reste, tenir le même langage. J'ignore encore combien il fut créé de classes cette année dans ce département; mais je sais que l'an dernier, au mois d'octobre, il y en eut une soixantaine de nouvelles à pourvoir. Le recrutement local étant loin de suffire à de tels besoins, l'administration est trop heureuse d'accueillir quiconque vient, d'Auvergne ou d'ailleurs, s'offrir à elle, un brevet à la main. Tout choix lui est donc interdit; il lui faut investir de la redoutable charge de cultiver des cerveaux et de former des âmes, M. ou Mlle n'importe qui, sur la simple vue d'un parchemin.

Or, c'est vingt, c'est trente départements — et probablement davantage — où la même pénurie de postulants locaux oblige les Inspecteurs d'Académie à compléter leur personnel par des moyens

analogues. Leur suprême ressource est de recourir, pour les écoles mixtes et même pour des classes de garçons, aux jeunes filles brevetées que les écoles primaires supérieures et les établissements privés produisent en abondance.

Faut-il citer ici quelques chiffres et quelques faits à titre d'exemples trop significatifs, hélas ! En l'absence de toute statistique officielle, la presse pédagogique peut m'en fournir autant que j'en voudrai. J'en prends seulement deux ou trois dans l'*Ecole Nouvelle* du 18 novembre 1911 :

« Dans l'*Oise*, depuis 10 ans, 40 instituteurs ont été remplacés par des institutrices », faute de candidats du sexe mâle. « Il y a deux ans, 18 maîtres non pourvus du B. S. sont entrés dans le service ; l'an passé, il y en eut 17. » (Il faut dire que depuis 1885 le nombre des jeunes garçons se présentant à l'Ecole normale de Beauvais est tombé de 70 à 29 !)

« Dans les *Deux-Sèvres*, le Conseil départemental « s'est vu contraint de donner à l'inspecteur d'Académie l'autorisation provisoire de déléguer dans les écoles de garçons des institutrices non parentes du directeur. »

L'Ecole normale d'Auch est commune aux deux départements du *Gers* et des *Hautes-Pyrénées*, et, par exception, ne manque pas de candidats. Mais elle ne peut fournir au premier de ces deux départements que 61 % des maîtres qu'il lui faut, et au second que 33 %. Ce qui donne pour l'ensemble, calcul fait sur une période de dix ans, 66 % d'instituteurs n'ayant reçu aucune préparation professionnelle.

Dans son numéro du 1^{er} juillet, le même journal donnait déjà des renseignements aussi troublants sur l'*Ille-et-Vilaine*, la *Sarthe*, la *Gironde*, le *Doubs*, la *Seine-et-Marne*, la *Seine-et-Oise*, etc., ¹.

* * *

Des causes générales auxquelles il paraît raisonnable d'attribuer ce manque progressif d'aspirants-instituteurs normalement prépa-

¹ Au moment même où j'écris ces lignes, le rapport de M. Viviani sur le budget de l'Instruction publique m'apporte une statistique bien plus alarmante encore que tous ces chiffres. En 1910, il y eut encore 4 207 candidats aux Ecoles normales d'Instituteurs, soit 702 de moins qu'en 1906. En 1911, on n'en inscrivit plus que 3 849, ce qui fait une baisse nouvelle de 358 en une seule année.

Mais ce à quoi l'on ne se serait pas attendu, c'est à voir baisser aussi, et dans des proportions bien plus fortes, le nombre des candidates aux Ecoles normales d'institutrices. Elles étaient 7 809 en 1910 ; elles n'ont plus été que 6 509 en 1911. Diminution en une seule fois : 1300 !

rés à leur tâche, celle que l'on met le plus volontiers en avant, c'est l'attraction exercée sur les adolescents, ayant fait de bonnes études primaires, par les emplois subalternes que l'industrie et le commerce tiennent à leur disposition en nombre chaque jour plus grand. Ces emplois leur paraissent préférables à la carrière pédagogique pour deux raisons : 1^o ils y entrent de plain-pied, sans études ni préparation spéciales, et deux ou trois ans plus tôt qu'ils ne pourraient débuter dans l'enseignement, même en ne passant pas par l'Ecole normale; 2^o ils ont chance d'y gagner mieux leur vie que ne le font les instituteurs, condamnés par la médiocrité initiale de leurs traitements à tirer, sinon toujours, du moins fort longtemps le diable par la queue¹. Seul un gros sacrifice d'argent, consenti une bonne fois par la République pourrait neutraliser cette cause économique, que le renchérissement des vivres et de tous les objets de première nécessité rend singulièrement forte en ce moment.

On explique en second lieu la « crise » du personnel primaire par une diminution notable du prestige qui, dans les campagnes au moins, environnait, il y a vingt-cinq ou trente ans, la personne de l'instituteur. Celui-ci est maintenant volontiers confondu avec les autres fonctionnaires devenus si nombreux; on fait de lui à eux des comparaisons où il n'a pas toujours l'avantage; on le voit, comme eux, trop assujetti aux hommes politiques, trop menacé de devenir leur victime quand il se refuse par dignité à être leur serviteur, trop peu maître souvent de ses opinions et de ses actes publics, trop privé, en un mot, d'indépendance et de sécurité; et l'on détourne ses enfants d'une profession que sa noblesse et son importance nationale n'ont pas imposée comme il eût convenu à l'unanime respect des partis.

(*A suivre.*)

H. MOSSIER.

¹ La vérité de cette explication est garantie par le fait que les régions de grande industrie ne produisent presque plus de candidats aux fonctions d'instituteur, tandis que celles où l'industrie est peu développée, comme l'Auvergne, en fournissent encore une certaine quantité.

La santé du personnel enseignant et les aptitudes physiques nécessaires aux candidats à l'enseignement.

Cette question de la plus haute importance, et au sujet de laquelle une enquête a commencé en Suisse, vient de faire l'objet d'une conférence donnée à Paris, par M. le Dr Mery, sous les auspices de la Ligue française pour l'Hygiène scolaire. Déjà au Congrès international de Nuremberg, M. le Dr Le Gendre, de Paris, avait abordé ce chapitre de premier plan dans le domaine pédagogique.

Des tableaux statistiques ont été établis concernant la mortalité et la morbidité des instituteurs et professeurs.

En ce qui concerne la mortalité, elle est proportionnellement faible chez les membres du personnel enseignant. Voici, par exemple, ce que l'on a trouvé, en représentant la mortalité moyenne par le chiffre 1000 :

	<i>Angleterre.</i>	<i>Hollande.</i>
Maîtres	719	691
Ecclésiastiques	556	817
Médecins	1122	1252

En Hollande, la mortalité moyenne pour 1000 personnes du sexe masculin (entre 18 et 51 ans) est égale à 8,2. Elle est pour les groupes suivants :

Professeurs	5,67	Professeurs	18 à 24 ans	4,63
Ecclésiastiques	6,70		25 à 35 ans	5,60
Fonctionnaires	6,48		36 à 50 ans	6,83
Médecins	10,34			

Si l'on prend à part les deux maladies qui atteignent le plus fréquemment les instituteurs, soit les troubles du système nerveux et la tuberculose, on arrive au tableau suivant :

Mortalité par tuberculose suivant l'âge (en Hollande) :

	18 à 24 ans :	25 à 35 ans :	36 à 50 ans :
Mortalité générale par tuberculose	3,42	3,45	2,76
Professeurs	3,20	3,25	1,58
Ecclésiastiques	4,23	2,87	2,10
Fonctionnaires	3,45	2,05	1,78
Médecins	3,45	2,51	1,90

Et toutes les statistiques que l'on pourrait consulter serviraient à démontrer combien sont élevés, en proportion, les cas de maladies nerveuses et d'affections des voies respiratoires allant souvent jusqu'à la tuberculose, chez ceux qui ont embrassé la carrière de l'enseignement.

Ce fait indique avec quel soin doivent être examinés, au point de vue de leur état de santé, les candidats aux études d'ordre pédagogique. Certaines prédispositions doivent être dépistées avec la plus grande attention, en particulier la tuberculose sous quelque forme qu'elle se présente ; si elle est affirmée, elle sera une cause d'exclusion sans réserve. Le candidat trouvera dans une autre carrière, sinon la possibilité de se guérir complètement, tout au moins des chances plus grandes de prolonger sa vie.

Quand il s'agira de découvrir les affections ou tares dépendant du système

nerveux, les investigations ne seront pas toujours très faciles. A cet égard, M. le Dr Méry fait remarquer combien il serait utile de pouvoir consulter le carnet de santé de l'écolier, s'il a été établi et tenu à jour d'une façon suffisante. Il faudrait aussi avoir des indications assez précises sur les ascendans du candidat, sans que cela prenne un caractère quelque peu inquisiteur.

On sait d'ailleurs, sans qu'il soit nécessaire d'insister longtemps, quelle influence les maladies nerveuses ont sur le caractère du maître et quelle répercussion elles peuvent avoir sur les élèves. L'enseignement ne contribue nullement à en atténuer les mauvais effets, tout au contraire. Elles sont parfois une cause d'impulsions qui peuvent avoir les pires conséquences.

Il faut jouir d'une bonne santé pour accepter avec sérénité les difficultés de l'enseignement, en porter assez allègrement tous les fardeaux. Le maître robuste peut combien plus aisément introduire dans l'école cette atmosphère de joie si nécessaire à l'écolier, cet entrain au travail qui seul contribue à rendre celui-ci agréable, fructueux.

Et il ne suffit pas qu'il soit de bonne constitution lorsque commence pour lui la préparation à l'enseignement ; il est encore nécessaire que par une éducation physique bien comprise, une alimentation rationnelle, un travail intellectuel sagement ordonné, il sente sa force de résistance à la fatigue s'accroître, le conduire graduellement vers un vigoureux épanouissement de tout son être. A cette condition seulement on peut attendre de lui qu'il forme des élèves aux aspirations élevées, au caractère bien trempé, ayant conscience de ce qu'ils peuvent faire pour assurer leur bien-être.

Des hommes au corps chétif, luttant presque journellement contre la souffrance, ont été de grands éducateurs, c'est vrai. Il n'en est pas moins connu que la tâche d'instruire la jeunesse ne peut pas être confiée à des personnes au corps débile, à des valétudinaires, ou à ceux dont l'état de santé peut constituer un danger pour les enfants qui leur sont confiés pendant la période la plus importante de leur développement physique.

M. le Dr Breton l'a dit au Congrès d'hygiène scolaire de Paris : « La force physique qui comprend la santé et la robustesse est une nécessité pour le candidat à l'enseignement. Elle est indispensable pour celui qui va consacrer trente années au moins à l'éducation de la jeunesse, qui prêchera l'exemple par sa morale, par sa parole et par son aspect extérieur, qui devra tenir l'engagement vis-à-vis de l'Etat de lui rendre des services permanents, sans défaillance physique, et qui ne pourra jamais, pour cause de maladie, devenir un danger pour ses élèves. Nous demandons non pas le fini des lignes, mais leur harmonie développée par l'usage des exercices physiques et des sports hygiéniques. »

Et l'honorable rapporteur a aussi eu soin de déclarer que la raison esthétique n'a qu'une importance relative. « Les dons de l'esprit, ceux du caractère, ont une autre valeur que la beauté physique, quand il s'agit d'assurer l'autorité de l'enseignement. Il est une beauté plus désirable encore, c'est la beauté morale, celle qui se manifeste par des qualités d'esprit et de cœur : intelligence, bonté, fermeté, justice, optimisme constant, rendant le maître cher à ses élèves, et le faisant aimer non pas avec les yeux, mais avec le cœur. »

Il termine par des conclusions au nombre desquelles nous citons :

1. Insister sur la connaissance des antécédents personnels et héréditaires du candidat, en exigeant la création d'une fiche de santé établie par le médecin-inspecteur des écoles, relevé, par la famille, du secret professionnel ;
2. Demander un examen revisionnel en cours d'études, pratiqué par la commission qui a présidé à la réception des élèves ;
3. Forcer les directeurs d'écoles de veiller au bon développement physique de leurs élèves, de noter tous les deux mois le périmètre thoracique et d'établir la courbe exacte du poids ;
4. Développer les sports physiques, proportionnellement au degré de surcharge des programmes scolaires.

Quelques-unes de ces propositions représentent déjà en Suisse un fait accompli, dans une plus ou moins grande mesure. Il n'en demeure pas moins que l'on peut encore, ici ou là, arriver à mieux.

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Ecole normale.** — Samedi, 30 mars, a eu lieu à l'Ecole normale la cérémonie, toujours impressionnante, des promotions et de la remise des brevets aux nouveaux instituteurs et institutrices. Y assistaient, outre les représentants du Département de l'instruction publique, les membres de la commission du brevet et de nombreux parents.

Après un beau chant entonné par les élèves, sous la direction de M. Troyon, et après une prière de M. le pasteur Meylan, de Chailly, M. Rosat, professeur, président de la conférence du corps enseignant et président du jury des examens, remplaçant M. le directeur F. Guex, malade, a donné connaissance du résultat des examens, et proclamé les noms des élèves ayant obtenu leur brevet.

M. Rosat remet au Département de l'Instruction publique les nouveaux membres du corps enseignant primaire et prend congé des élèves quittant l'Ecole normale, en leur adressant des conseils aussi affectueux que judicieux.

M. Beausire, chef de service de l'instruction publique, parlant à la place de M. le conseiller d'Etat Decoppet, retenu hors de Lausanne, a formé les meilleurs vœux pour le prompt rétablissement de M. le directeur, de Mlle Grand, maîtresse d'études. Il a exprimé les remerciements du Département à M. Grandchamp, qui remplace M. Guex à la direction, aux membres de la commission du brevet et du jury, aux membres du corps enseignant.

Le prix Dénéréaz est décerné à Mlle Georgette Guignard ; le prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts, à Mlle Gentizon et à M. Dorier.

Un nouveau chœur et une prière de M. Meylan ont clos la cérémonie.

Brevets pour l'enseignement primaire. — Mlles Lydie Amiguet, Ollon ; Amélie Auberson, Essertines sur Yverdon ; Susanne Aubert, Chenit ; Emma Basset, Goumoens-la-Ville ; Esther Bertholet, Aigle ; Cécile Besson, Cronay ; Blanche Bolay, Genolier ; Jeanne Bolomey, St-Légier-la-Chiésaz ; Hélène Borgeaud, Penthaz ; Alice Bussy, Crissier ; Julie Chamot, Morrens ; Louise Chappuis, Cully et Lutry ; A. Dessous-l'Eglise, Prangins ; Clémence Ducret, Saint-Sulpice ; Mathilde

Geneux, Sainte-Croix ; Alice Gentizon, Constantine ; Georgette Guignard, L'Abbaye ; Louise Henchoz, Rossinière ; Violette Huck, Steinbach (Bade) ; Berthe et Marguerite Jaccard, Sainte-Croix ; Marguerite Kohli, Gsteig (Berne) ; Lina Loriol, Gimel ; Suzanne Martin, Sainte-Croix ; Renée Monnet, Vevey ; Aline Monthoux, Bière ; Elise Pasche, Ferlens ; Hortense Pittet, Bière ; Lina Reymond, Vaulion ; Marie Ruegger, Vordemwald (Argovie) ; Désirée Sarot, France ; Marguerite Vuadens, Blonay ; Elise Viret, Villars-Tiercelin ; Hélène Will, Sainte-Croix.

MM. Georges Blanc, Lausanne ; Albert Chenuz, Montricher ; Gustave Cornaz, Faoug ; Marcel Dorier, Arzier ; Lucien Girardet, Prilly ; Ernest Liron, Donatyre ; Paul Michoud, Chavaunes-le-Chêne ; René Morerod, Ollon ; Edouard Nicod, Granges ; Samuel Nicoud, Vaumarcus ; Oscar Raccourcier, Bussigny s. Oron ; Edouard Schmid, Uken (Argovie) ; Louis Sordet, Bretonnières.

Ecole enfantine. — Mlles Elisa Collet, Suchy ; Mathilde Fornerod, Avenches ; Marguerite Locher, Hasle (Berne) ; Esther Morier, Château-d'OEx ; Marie Potterat, Morrens ; Sarah Prévost, France ; Alice Roux, Bex.

Travaux à l'aiguille. — Mlles Yvonne Capt, le Chenit ; Elisa Collet, Suchy ; Hélène David, Rueyres ; Aline Goy-Delacrétaz, Vaulion ; Jeanne Guex, Moudon ; Marguerite Locher, Hasle (Berne) ; Augustine Moret, Clarmont ; Gabrielle Nicole, le Lieu ; Sarah Prévost, France ; Alice Rochat, l'Abbaye ; Clémence-Rose Leresche, Ballaigues ; Alice Roux, Bex.

*** **Ecole ménagère de Vevey.** — La marche de cette école est très satisfaisante ; elle est d'une réelle utilité et rend de grands services aux jeunes filles de la contrée. Le personnel enseignant se compose d'une maîtresse de classe, d'une maîtresse de cuisine et d'une personne chargée d'enseigner la couture, la coupe et la confection. Les élèves sont réparties en trois groupes qui assistent, par rotation, aux cours des trois institutrices. Chaque semaine, les groupes changent de classe et d'enseignement.

Les élèves consomment elles-mêmes les repas qu'elles confectionnent et paient une contribution de cinquante centimes par jour. Elles font elles-mêmes l'acquisition des denrées dans les magasins de la ville, allant, à tour de rôle, chez tous les négociants.

L'école compte actuellement trente-trois élèves de quinze et seize ans.

A. D.

*** **Ecole professionnelle communale de Lausanne.** — Les travaux exécutés pendant les cours de l'hiver 1911-1912, viennent d'être exposés à la Grenette. Au dire des visiteurs et connasseurs, il n'y a rien à redire sur la bienfacture et le fini des objets exposés : robes de la meilleure coupe, objets soignés de lingerie, ouvrages de broderies intéressants. L'école professionnelle de Lausanne comprend des classes de coupe et confection pour dames et des classes de lingerie et broderie. Elle est placée sous la surveillance de la Direction des Ecoles et le patronage du Département de l'Instruction publique. A. D.

*** **Divers.** — La création d'une école primaire supérieure est à l'étude dans la commune de Romainmôtier. Pour répartir les frais et donner plus d'importance à cette classe, on créerait un cercle scolaire comprenant les communes de Croy, Juriens, Premier, Bretonnières et Romainmôtier. Au dire des auto-

rités de l'endroit, on espère arriver prochainement à un résultat favorable.

A *Vallorbe*, il est question de construire un nouveau collège. La Municipalité vient de rapporter à ce sujet et de présenter un devis de construction s'élevant à 684 000 fr., non compris l'achat du terrain. Il ne reste plus qu'à attendre le veto du Conseil communal, de même que pour la question d'une augmentation de salaire demandée par voie de pétition par le corps enseignant de la localité.

A l'exemple du district de Nyon, les membres du corps enseignant du district d'*Yverdon* vont aussi envoyer une circulaire à toutes les municipalités pour leur demander de bien vouloir s'occuper de la situation matérielle de leur corps enseignant respectif et de l'améliorer dans la mesure du possible.

A. D.

JURA BERNOIS. — **Delémont.** — Les journaux annoncent, qu'en septembre prochain, le progymnase de Delémont fêtera le centième anniversaire de sa fondation

Une modeste fête rappellera cet évènement. Une médaille de bronze sera frappée et distribuée à tous les élèves de l'établissement. On ne parle pas de la publication, intéressante à tous égards, de l'histoire du progymnase. Personne ne se chargera-t-il de ce travail ?

** **Porrentruy.** — M^{me} *Droz-Farny*, la veuve du professeur dont l'*Educateur* a parlé récemment, a remis 600 fr. à des œuvres charitables de cette ville, en souvenir de son mari décédé.

** **Brevet secondaire.** — Les examens au brevet secondaire se sont terminés le 21 mars à Porrentruy.

Le brevet complet a été obtenu par M^{les} *Germiquet Henriette*, *Villars Emilie*, *M. Aubry Allyre*. MM. *Villeneuve Robert* et *Vogel Joseph* ont obtenu des brevets partiels et MM. *Sanglard Emile*, *Wuilleumier Edgard*, des certificats pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires supérieures.

** **Réunion des maîtres secondaires.** — Les maîtres des écoles moyennes du Jura bernois, au nombre d'une cinquantaine, se sont réunis, le 16 mars, à Tavannes, sous la présidence de M. A. *Billieux*, professeur à Saint-Imier.

Le président a d'abord donné des détails intéressants sur la société dont la marche est excellente. Les comptes présentés par M. H. *Prêtre* sont ensuite approuvés. M. le Dr *Crelier*, professeur à Bienne, a fait une causerie vivement applaudie sur l'enseignement des mathématiques dans les écoles suisses. Il a traité également la question de la formation des maîtres de mathématiques pour les divers degrés de l'enseignement.

M. *Crelier* a exposé en outre le programme d'un cours de vacances organisé par le technicum de Bienne avec l'appui d'une commission spéciale. Ce cours portera principalement sur l'enseignement des mathématiques, du dessin technique, de la physique et de la géographie. La pédagogie, la psychologie et la littérature ne seront pas oubliées.

M. *Mertenat*, professeur à l'école secondaire des filles de Delémont, a critiqué le plan d'études. D'après le rapporteur une réforme s'impose, parce que le plan fait la part trop faible à l'enseignement de la langue maternelle.

Tout ce qui est de nature à encombrer les programmes au détriment de sa culture générale et de la langue maternelle doit être élagué. Il est entendu que les nouveaux programmes devront présenter une certaine flexibilité permettant de les adapter aux circonstances locales. Une grande liberté devrait être laissée aux maîtres dans le choix de leurs méthodes et dans l'application du plan. L'assemblée a déclaré urgente la réforme proposée par M. Mertenat et a demandé pour toutes les classes un minimum de dix heures par semaine pour l'enseignement du français.

Pendant le banquet qui fut fort animé, MM. Brand, député et Sandoz, maire de Tavannes, ont exprimé leurs meilleurs vœux pour la prospérité de la Société, en vue du développement intellectuel du peuple jurassien et du progrès des écoles.

H. GOBAT.

GENÈVE. — M. Albert Malsch, premier secrétaire du Département de l'Instruction publique, licencié ès lettres, est nommé aux fonctions de professeur ordinaire de pédagogie à la Faculté des lettres et des sciences sociales de l'Université.

En outre, M. A. Malsch est adjoint au Département de l'Instruction publique en qualité de directeur de l'enseignement primaire, chargé exclusivement de la partie pédagogique de ce service.

L'*Educateur* tient à apporter ses sincères félicitations à M. Malsch. Il croit que le Conseil d'Etat genevois a eu la main heureuse, et une bonne idée, en confiant au professeur de pédagogie de l'Université la direction de l'enseignement primaire.

Par ses fonctions universitaires, le nouvel élu sera obligé de se tenir au courant de sa spécialité, de connaître ce qui se fait au dehors en matière d'instruction et d'éducation et il pourra de la sorte fournir au Département les indications les plus utiles.

M. Malsch, connu aussi comme écrivain, est bien préparé à sa nouvelle carrière par ses études universitaires, son expérience personnelle de l'enseignement dans plusieurs pays et notamment par son activité professorale en Suisse allemande. Il a déjà eu l'occasion d'enseigner à l'Université où il a fait un cours de privat-docent sur la pédagogie herbartienne et il est, depuis cinq ans, au Département de l'Instruction publique, mêlé à toutes les questions les plus diverses relatives aux différents ordres d'enseignement.

NEUCHATEL. — **Ecole normale.** — Le Conseil d'Etat a nommé M. Henri Blaser, inspecteur des écoles primaires du II^{me} arrondissement, aux fonctions de directeur de l'Ecole normale cantonale, en remplacement de M. Ed. Clerc, démissionnaire pour raisons de santé.

Nos meilleurs vœux à M. Blaser, notre collaborateur à l'*Educateur* depuis longtemps déjà.

PÉDAGOGIE AMÉRICAINE
Un dictionnaire nouveau

On signale la publication en Amérique d'un Dictionnaire de pédagogie, par M. Paul Mourde et ses collaborateurs, qui sont au nombre d'un millier et plus.

Ce vaste ouvrage, où se trouvent réunies en abondance des informations intéressantes toutes les questions pédagogiques, — histoire de la pédagogie, biographies, méthodes éducatives, instructions pratiques ou techniques, — est à lui seul une bibliothèque « mondiale ».

La *Cyclopedie of Education*, qui a son pendant dans le Dictionnaire que M. W. Rein a publié en Allemagne, est une grande entreprise destinée à hâter le progrès des sciences pédagogiques universelles.

BIBLIOGRAPHIE

Parmi les nombreuses publications qu'avait fait naître le Centenaire de l'Escalade, une brochure intitulée « l'Escalade, simple récit pour les petits », due à la plume de Mlle Muller, régente, avait fait la joie du jeune public auquel elle était destinée. Tirée à plus de 10 000 exemplaires et distribuée aux élèves de nos écoles par les soins du Département de l'Instruction publique, elle fut rapidement épuisée.

Nous sommes donc heureux d'en signaler une nouvelle édition, revue, remise au point et augmentée d'une fort jolie chanson patriotique de M. Ligny, dont le pseudonyme cache le nom d'un de nos inspecteurs bien connus.

Ecrite dans un style coloré et vivant, cette publication rencontrera, nous n'en doutons pas, tout le succès qu'elle mérite.

« L'Escalade, simple récit pour les petits ». par Eug. Muller, régente. E. Froreisen, éditeur, Bd G.-Favon, Genève. En vente au prix de 20 ct. dans toutes les librairies, les kiosques et au bureau d'édition.

Eglis Bildersaal. Edition en vue de l'étude de l'Esperanto. Zurich, Orell Füssli.

Encouragés par les nombreux succès de leur collection de fascicules destinés à l'enseignement des langues vivantes, les éditeurs et l'auteur viennent de publier avec la collaboration de M. Fridöri, une édition spéciale des trois premiers cahiers à l'usage des personnes désireuses d'apprendre l'Esperanto. Elles y trouveront surtout un vocabulaire riche et varié, comprenant les termes et les mots les plus usités, dont l'acquisition leur est facilitée par les nombreuses images. Les trois fascicules peuvent être recommandés aux débutants dans la langue universelle.

Y.

Revue économique internationale, périodique mensuel. — Paris : Félix Alcan, 108, boulevard St-Germain, VI. — Berlin : Puttkammer & Mühlbrecht, 28, Französischestrasse. — New-York : Stechert, 9, East 20 th. Steet. — Bucarest : Socec & Cie. — Genève : Georg & Cie. — Odessa : Georges Rousseau. — Lisbonne : Rodrigues & Cie. — Constantinople : Librairie S. H. Weiss. — Madrid : Adrian Romo. — Saint-Pétersbourg : K. L. Ricker. — Buenos-Ayres : A. E. Espiasse. — Amsterdam : Olivier. — Athènes : Const. Elefthéroudakis. Office de la Revue : 4, rue du Parlement, Bruxelles.

Reçu : *Bericht über den I. Ferienkurs für schweizerische Mittelschullehrer*, 9-14 Oktober 1911, in Zürich, von Dr W. v. Wyss, Aarau 1912.

PARTIE PRATIQUE

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (Suite).

La primevère.

La primevère est une fleur de la prairie. Elle s'épanouit dès les premiers jours du printemps, comme son nom nous l'indique si bien. On la découvre à l'ombre des haies et dans tous les endroits abrités de nos campagnes.

Une plante de primevères se compose des *racines*, des *tiges*, des *feuilles* et des *fleurs*. Les racines sont fines et blanches. Les tiges sont courtes et velues. Les feuilles sont vertes en dessus, velues et blanchâtres en dessous. Les fleurs sont jaunes. Elles sont formées de cinq pétales.

En mars déjà, puis en avril, les enfants cueillent dans les prés de jolis bouquets de ces fleurs, qu'ils rapportent avec joie à la maison. Maman place les fleurs dans des vases pour en orner la demeure de famille.

SUJETS SEMBLABLES : La violette, la pâquerette, la rose, l'iris, etc.

DICTÉES I. La primevère est une fleur. Elle croît dans la prairie. Elle aime les endroits abrités, exposés au soleil. Cette jolie fleur s'épanouit au printemps, en mars et avril. Elle a pour voisines l'anémone, la violette et la pâquerette. L'enfant cueille avec joie de beaux bouquets de ces fleurs pour sa mère.

II. La plante de primevères a des racines fines et blanches, des tiges courtes et velues, des feuilles vertes et des fleurs jaunes. Chaque fleur se compose de cinq pétales. Une variété de primevères est employée comme fleur médicinale ; on en prépare des tisanes adoucissantes.

GRAMMAIRE. *Accord du verbe avec son sujet. Les verbes au pluriel (suite).*

Ex. : La primevère fleurit au printemps. — Les primevères fleurissent au printemps.

Le chou.

Le chou est un légume à feuilles. Ses parties sont : les *racines*, le *tronc* et la *pomme*. Les racines sont fines, le tronc est épais et dur. La pomme est formée par les feuilles pressées les unes contre les autres. Les feuilles intérieures sont blanches ; celles qui se trouvent à l'extérieur sont vertes. Les premières constituent pour l'homme une excellente nourriture, les autres sont données en pâture aux animaux domestiques.

Nous cultivons dans notre pays plusieurs variétés de choux. Il y a des *choux blancs*, des *choux frisés*, des *choux de Bruxelles*, des *choux rouges*, des *choux-fleurs* etc. La ménagère les apprête de différentes façons. On en prépare aussi pour l'hiver une conserve appelée *choucroute*.

Les choux sont plantés ordinairement au printemps et sont récoltés en automne.

SUJETS SEMBLABLES : La salade, la laitue, etc.

DICTÉES. I. Le chou est un légume à feuilles. Il se compose des racines, du tronc et de la pomme. La pomme est formée de feuilles serrées les unes contre les autres. Les feuilles intérieures du chou sont très blanches et délicates ; on en prépare une excellente nourriture pour l'homme, les feuilles extérieures sont vertes ; on les donne aux animaux domestiques.

II. Il y a plusieurs espèces de choux : les choux blancs, les choux frisés, les choux rouges, les choux-fleurs, les choux de Bruxelles, etc. La cuisinière les cuit avec de la viande, afin de les rendre plus nourrissants. On prépare dans les campagnes une conserve de choux appelée choucroute. La choucroute se mange surtout en hiver.

GRAMMAIRE. *Etude du verbe. Verbes au pluriel (suite).*

Ex. : Le jardinier cultive le chou dans son jardin. — Les jardiniers cultivent les choux dans leurs jardins.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés intermédiaire et supérieur

CALCUL ORAL

Du rectangle.

1. Quel est le contour d'un rectangle dont les dimensions sont :

- | | | |
|--|----------------------------------|---|
| a) 27 m. et 18 m. | (90 m.) | c) 2,30 m. et 1 $\frac{1}{5}$ m. (7 m.) |
| b) 9 $\frac{3}{4}$ km. et 6 $\frac{1}{2}$ km. (32 $\frac{1}{2}$ km.) | d) 1,75 m. et 90 cm. ? (5,30 m.) | |

2. Quelle est la longueur d'un rectangle, si l'on a :

- | | | | |
|----------|---------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Contour | Largeur | Contour | Largeur |
| a) 7 m. | 1 $\frac{1}{2}$ m. (2 m.) | c) 30 $\frac{1}{2}$ km. | 5 $\frac{1}{4}$ km. (10 km.) |
| b) 42 m. | 8,50 m. (12,50 m.) | d) 9,20 m. | 1,25 m. ? (3,35 m.) |

3. Quelle est la largeur d'un rectangle mesurant :

- | | | | |
|----------|----------------------------|------------|---|
| Contour | Longueur | Contour | Longueur |
| a) 45 m. | 7 $\frac{1}{2}$ m. (15 m.) | c) 7 km. | 1 $\frac{1}{8}$ km. (2 $\frac{3}{8}$ km.) |
| b) 9 m. | 1,75 m. (2,75 m.) | d) 1,68 m. | 35 cm. ? (49 cm.) |

4. Calculer la surface d'un rectangle dont les dimensions sont :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| a) 15 dm. \times 8 dm. (1,20 m ²) | c) 60 m. \times 35 m. (21 a.) |
| b) 8 m. \times 6 $\frac{3}{4}$ m. (54 m ²) | d) 400 m. \times 85 m. ? (3,40 ha.) |

5. Quelle est la longueur d'un rectangle s'il mesure :

- | | | | |
|-----------------------|----------------|------------|-----------------|
| Surface | Largeur | Surface | Largeur |
| a) 84 cm ² | 6 cm. (14 cm.) | c) 1,50 a. | 10 m. (15 m.) |
| b) 91 m ² | 7 m. (13 m.) | d) 30 a. | 40 m. ? (75 m.) |

6. Quelle est la largeur d'un rectangle mesurant :

- | | | | |
|-------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Surface | Longueur | Surface | Longueur |
| a) 15 m ² | 12 m. (1 $\frac{1}{4}$ m.) | c) 2 a. | 25 m. (8 m.) |
| b) 2,10 dm ² | 35 cm. (6 cm.) | d) 22 $\frac{1}{2}$ km ² | 9 km. ? (2 $\frac{1}{2}$ km.) |

7. Un tableau encadré a 65 cm. de longueur et 50 cm. de largeur. Calculer son contour et sa surface.

(Contour = 2,30 m. ; surface = 32,50 dm².)

8. Que coûte le pavage d'une cour de 12 $\frac{1}{2}$ m. \times 8 m. à 5 fr. 50 le m²?

(550 fr.)

9. Dans un parterre de 8 m. \times 4 $\frac{1}{2}$ m. on plante des rosiers à raison de 5 par 2 m². Combien en plante-t-on ?

(36 m² : 2 m² = 18 \times 5 = 90 rosiers.)

10. Une place rectangulaire a 7,50 a. de surface et 25 m. de largeur. Quelle est sa longueur? (30 m.)

11. Sur un plan à l'échelle du $1/100$, une place mesure 45 cm. \times 40 cm. Quelle est en a. sa surface réelle ?

(Long. 45 m.; largeur 40 m. Surface : 18 a.)

12. Un menuisier pose des plinthes autour, d'une chambre de 6,20 m. \times 4,30 mètres. Que lui est-il dû pour son travail à 1 fr. 50 le m. ? (Déduire 1 m. pour la porte.) (30 fr.)

13. Un ha. de terrain ensemencé en froment rapporte en moyenne 35 q. de grain. Quel serait le rapport d'un champ de 80 m. \times 25 m. ?

(20 a. = $1/5$ de 35 q. = 7 q.)

14. Un jardin mesure 20 m. \times $12 \frac{1}{2}$ m. Quelle surface occupe-t-il sur un plan à l'échelle du $1/50$?

(Longueur = 40 cm.; largeur = 25 cm.; surface = 10 dm².)

15. Combien de dalles carrées de $1/2$ m. de côté faut-il pour carreler une fromagerie ayant 6 m. de longueur et $4 \frac{1}{2}$ m. de largeur ?

(27 m² : $1/4$ m² = 108 dalles.)

16. Quelle longueur de baguettes faut-il pour encadrer une glace de 70 cm. de longueur sur $42 \frac{1}{2}$ m. de largeur ? (2,25 m.)

17. Quelle est la longueur d'un carreau de jardin de 11 m. de contour et 2 m. de largeur ?

(11 m. — (2 + 2 m.) = 7 m. : 2 = 3,5 m.) (ou plus court: 5 $\frac{1}{2}$ m. — 2 = 3 $\frac{1}{2}$ mètres.)

18. Quelle est la largeur d'une place de 40 $\frac{1}{2}$ m. de long et 142 m. de contour ? (71 m. — 40,50 m. = 30,50 m.)

19. Quelle est en a. la surface d'un champ de 12 m. sur 75 m. ? (9 a.)

20. Une nappe doit avoir 1,20 m² de surface et 80 cm. de largeur. Quelle devra être sa longueur ?

(120 dm² : 8 dm. = 15 dm. = 1,50 m.)

21. Une prairie longue de 75 m. a 15 a. de surface. Quelle est sa largeur ?

(1500 m² : 75 m. = 20 m.)

22. Pour clôturer un jardin rectangulaire de 20 m. de large, il faut 125 m. de palissade. Quelle est la surface de ce jardin ?

(Contour = 125 m.; longueur = 62,5 m. — 20 m. = 42,5 m.; surface = 8,5 a.)

23. Que coûte le badigeonnage du plafond d'un corridor de 12 m. \times 2 m. à 0 fr. 25 le m²? (24 m² à 0 fr. 25 = 6 fr.)

24. Sur un plan au $1/1000$ un terrain rectangulaire a 15 cm. de longueur et 12 cm. de largeur. Quelle est sa surface réelle ? (150 m. \times 120 m. = 180 a.)

25. Que coûte la gypserie d'un mur long de 16 m., haut de $3 \frac{3}{4}$ m. à 2 fr. le mètre carré ? (60 m² à 2 fr. = 120 fr.)

26. Combien récolte-t-on de pommes de terre dans un champ de 60 m. \times 15 m. à raison de 2 $\frac{1}{2}$ q. par are ? (9 a. = 22,50 q.)

27. Combien de dalles carrées de 50 cm. de côté faut-il pour recouvrir le sol d'une cave de 7 $\frac{1}{2}$ m. \times 4 m. ? (30 m² : 25 dm² = 120 dalles.)

28. Un pâturage rectangulaire a 2 km. de longueur et $1 \frac{3}{4}$ km. de largeur. Quel est son contour ? (7 $\frac{1}{2}$ km.) Quelle est sa superficie ? (3 $\frac{1}{2}$ km².) Représenté sur un plan au $1/10000$, quelles seraient sa longueur, sa largeur et sa surface sur le plan ? (20 cm.; 17 $\frac{1}{2}$ cm.; 3,50 dm².)

J. S. et E. B.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

La navigation en Suisse.

Ce sujet sera aisément introduit en profitant de ce que les élèves auront appris dans leur manuel-atlas Rosier, page 169, « Voies de communication ».

I. — *But des voies de communication.* — Le but essentiel de toutes les voies de communication est de relier entre elles des zones commerciales isolées, et en même temps de les rattacher à des voies plus importantes.

II. — *Actuellement, en Suisse, la navigation fluviale est peu importante.* — La Suisse possède pourtant les sources de deux des plus grands fleuves de l'Europe centrale : le Rhin et le Rhône. Elle envoie aussi une partie de ses eaux au Danube, l'un des fleuves des plus navigables de l'Europe, par l'Inn son affluent. Elle fait encore partie du bassin du Pô par le Tessin. Pourquoi ne possède-t-elle donc pas une navigation fluviale plus intense et pourquoi n'est-elle pas en relations directes avec l'Océan ? C'est que ses cours d'eau ne peuvent pas être utilisés complètement sans danger et avec profit. Leur cours supérieur traverse, en effet, un pays montagneux. (Voir fig. 207 du manuel-atlas Rosier.) La navigation n'est vraiment importante que sur quelques lacs et quelques cours d'eau¹.

III. — *Autrefois, les cours d'eau étaient les voies de transport les plus avantageuses.* — Et pourtant, il existait autrefois un service de navigation non seulement sur le Rhin, mais encore sur les principales rivières du Plateau suisse, bien qu'en ce temps-là leur cours fût beaucoup moins régularisé et en somme moins navigable qu'aujourd'hui. Si l'on utilisait néanmoins ces voies fluviales mauvaises et dangereuses, cela tenait à l'état déplorable des routes carrossables. On contournait la chute du Rhin et les rapides de Laufenbourg par voie de terre, en déchargeant les bateaux sur des voitures qui transportaient les marchandises jusqu'à l'endroit où le fleuve redevenait navigable. On transportait les bateaux vides de la même façon, ou bien encore deux équipes de quinze hommes et plus sur chaque rive faisaient passer les rapides au bateau attaché par des câbles, en le maintenant à fleur d'eau et en le soulevant au-dessus des écueils.

IV. — *Les ports d'abordage étaient tous des centres de commerce.* — En ce temps-là, on ne faisait que descendre la rivière ; le retour s'effectuait le plus souvent à cheval. Les bateaux restaient au port d'arrivée : là, on les vendait comme bois de construction ou bois à brûler. On achetait et on revendait aussi un cheval presque aussi facilement qu'on se procure aujourd'hui un Baedecker ou un horaire. De là le grand nombre de maquignons que l'on rencontrait dans tous les centres de commerce et qui se pressaient, surtout aux ports d'abordage, là où l'on changeait de moyen de transport.

V. — *Le transport par eau fut de plus en plus abandonné.* — Le transport par voitures était très restreint en Suisse, parce que le pays ne possédait qu'un petit nombre de routes carrossables. Durant tout le moyen âge, ce moyen ne servit qu'aux marchandises et non aux personnes. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que les voyages en carrosses commencèrent à l'emporter sur les courses à cheval. C'est alors aussi qu'apparurent les premiers services postaux. L'amélioration des routes que ce service nécessita restreignit le transport par eau. On n'employait plus

cette voie que lorsqu'elle était la plus directe, la plus sûre et la plus commode, sur les lacs suisses en particulier. Cette situation ne fut presque pas modifiée par l'apparition des bateaux à vapeur². Mais la facilité et la rapidité avec lesquelles les chemins de fer³ transportent voyageurs et marchandises ont fait abandonner le transport par eau, partout où celui-ci rencontrait des obstacles naturels ou artificiels.

VI. — *La navigation fluviale ne tardera pas à reprendre en Suisse une nouvelle importance.* — Ces dernières années, plusieurs progrès ont été accomplis. L'adaptation des coques des bateaux à la faible profondeur des cours d'eau est un problème résolu. D'autre part, la construction des machines à vapeur s'est tellement améliorée que les courants les plus forts pourraient être remontés. Des écluses permettraient de passer les rapides du Rhin à Rheinfelden, Laufenburg, Kadelburg et Schwoerstadt. Grâce à de puissants élévateurs, la chute du Rhin elle-même se franchirait. La navigation s'étendrait ainsi de Bâle à Bregenz, Walenstadt, Fluelen et Yverdon, éventuellement jusqu'à Genève, si l'on exécute le projet de canal d'Yverdon au Léman. (Voies navigables de l'Europe centrale, carte parue dans le n° 6 de la *Revue économique* du canton de Vaud.) Une grande artère commerciale traverserait ainsi la Suisse et la relierait au trafic international⁴. La réalisation de ce but est poursuivie en Suisse par trois sociétés. L'une d'elles est l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin. Une étude approfondie nous fera connaître très prochainement la rentabilité probable de la navigation fluviale dans notre pays et le tonnage des marchandises susceptibles d'alimenter l'entreprise.

Comparaison ou association d'idées. — Faire apprécier que parmi les nombreux éléments de prospérité de la France⁵, il faut placer ses cours d'eau navigables et reliés par de nombreux canaux (fig. 199 du manuel Rosier). Le canal du Centre, par exemple, fait un trafic annuel de marchandises de plus de 500,000 tonnes ; sa longueur n'est que de 121 km. Au point de vue commercial, l'Italie occupe une situation heureuse. En chercher les raisons (fig. 190 du dit atlas). Du lac Majeur à l'Adriatique, le Tessin et le Pô sont navigables. L'Autriche-Hongrie est traversée par le cours moyen d'un fleuve de grande importance, le Danube, navigable à partir de Ulm (Allemagne) jusqu'à la mer Noire. Il unit l'Occident à l'Orient (fig. 178 du manuel Rosier) ; il le fera d'une façon plus complète lorsque l'Allemagne aura réalisé son projet de canal de Friedrichshafen à Ulm et qu'elle aura régularisé le cours du Rhin, entre Constance et Strasbourg (fig. 172 du manuel R.). Il faut remarquer que l'Allemagne est disposée à faire les dépenses nécessaires pour compléter toujours davantage son réseau de lignes ferrées, de fleuves navigables et de canaux⁶.

Généralisation. — Les voies de communications ont *chacune* leur utilité propre. Toutes ont une influence heureuse et accroissent la prospérité d'un pays. La production augmente ; l'abaissement des prix des produits adoucit la « lutte pour la vie ».

Que la Suisse donne un grand essor à toutes les voies de communications, (routes, chemins de fer, tramways, voies navigables) !

(D'après le Dr Th. Geering et la *Revue économique*.)

Notes complémentaires. 1. — Comme cours d'eau navigables, on peut citer le *Rhin*, du lac de Constance à Schaffhouse et de Rheinfelden à Bâle ; l'*Aar*, de sa sortie du lac de Bienne à Wangen ; la *Broye*, du lac de Morat au lac de Neuchâtel ; et la *Thièle*, du lac de Neuchâtel au lac de Bienne.

2. — Le premier vapeur suisse, le *Guillaume Tell*, sillonna les eaux du Léman déjà en 1823 ; beaucoup d'autres suivirent ; (sur le lac de Neuchâtel dès 1827 ; sur le lac de Joux en 1889).

3. — En 1847 s'ouvrait la première ligne suisse de chemin de fer ; c'était la ligne de Zurich à Baden.

4. — Des 450 km. environ que comporte le parcours Bregenz-Constance-Schaffhouse-Koblenz-Brugg-Bienne-Yverdon-Morges-Genève, 270 sont déjà navigables actuellement.

5. — La France se propose d'agrandir et d'outiller toujours mieux ses principaux ports : Marseille, Bordeaux, Nantes, le Hâvre et Dunkerque.

6. — On aurait alors une grande voie fluviale internationale allant de la mer Noire à Rotterdam par le Danube, le lac de Constance et le *Rhin* ; et à Marseille, Paris, Nantes par les canaux alsaciens et français.

CH. GAILLARD.

VARIÉTÉS

Quelques réponses de nos élèves.

A Genève. — A quoi sert le bâtiment électoral ? — Il sert pour les élections des animaux domestiques.

Qu'est-ce qu'une île ? — Un petit jardin avec une statue.

Qu'est-ce que la rade ? — Un jet d'eau.

Que voit-on sur la place du Molard ? — Une clef qui représente les quartiers de la lune.

A. W.

L'orthographe de nos écoliers.

... Les épis mûrs *ont du lait* sous la brise.

... Cette multitude qui se trainait laissait encore des trainards en arrière. Ceux-là étaient de pauvres enfants voués à la mort. Ils n'avaient plus de chefs, et les distributions de vivres se faisaient *sans œufs*.

Problèmes pour les maîtres.

1. Comment démontrez-vous à vos élèves la formule

$$Circ = \pi \times \text{Diamètre}.$$

ou, autrement dit, comment vous y prenez-vous pour leur faire trouver la valeur de π ?

2. Quelle est la somme de l'expression :

$$\frac{1}{2 \times 5} + \frac{1}{5 \times 8} + \frac{1}{8 \times 11} + \frac{1}{11 \times 14} + \frac{1}{14 \times 17} + \dots$$

en nombre infini de termes, les dénominateurs provenant de la progression arithmétique $\div 2, 5, 8, 11, 14$, etc.

M. à L.

Adresser les réponses au rédacteur de la partie pratique de l'*Educateur* avant le 15 avril 1912.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours complémentaires.

L'indemnité due à MM. les instituteurs pour les cours d'hiver 1911-1912 est payable dès ce jour aux recettes de district.

Pour le district de Lausanne, le paiement a lieu à la Banque cantonale vaudoise.

INSTITUTEUR

Un instituteur primaire, muni de bons certificats, désire trouver place dans famille ou institut.

S'adresser sous chiffres XYB 4, Gérance de l'Educateur.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

ÉDITION „ATAR“, GENÈVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle N° 11 et à la rue de la Corraterie N° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz:

1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1,40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> . 1 ^{re} partie 7 ^{me} édition	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> . 2 ^{me} partie 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> . 2 ^{me} partie	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> . 3 ^{me} partie	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> . Edition complète	0.60
— Edition réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> . Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle par <i>E. Pittard</i> , prof. 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> . 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfège , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique	1.50
Broché	2.75
Relié	1.50
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Édition annotée, cartonné	2.90
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné	2. —
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> . Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.



Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHEON (suite)

Chœurs à 2 et à 3 voix égales, a capella

Prix nets

North, Ch. Fête scolaire	— .25	de Faye-Jozin, F. La chanson
— Chant de promotions	— .25	du vieux moulin, à 2 voix.
Rousseau, J. Le Jour de Noël, à		— Le même, à 3 voix.
3 voix	— .25	Mayor, Ch. Alouette légère, à 3
— Voici Noël, à 3 voix	— .25	voix
— Joie de Noël, à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Noël, à 2 voix
— Pourquoi ces chants de Noël ?		North, C. Paix sur la terre, 2 voix
à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Gloire à Jésus, à
— Le sapin de Noël, à 3 voix	— .25	2 voix
— Noël, te voilà de retour, à 3		Uffoltz, P. Cloches, sonnez, à 2
voix	— .25	voix
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix	— .25	Meister, C. O sainte nuit, 2 voix
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3		Grunholzer, K. Lumière de Noël,
voix	— .25	à 2 voix
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix	— .25	Harnisch, A. Vœux de nouvelle
— Chantons tous Noël, à 3 voix.	— .25	année
Sachs, L. Le printemps vainqueur	— .25	— .25

H. Giroud

Nouvelle collection de 25 chœurs d'hommes. 1 volume relié, Fr. 2.50.

Hochstetter, J.

Stances à l'Helvétie, pour baryton solo et chœur d'hommes, avec accompagnement de piano. Partition et parties, net, Fr. 2.— Le chœur seul, 25 cent.

Requiem pour Mignon

pour chœur, soli et orchestre ou piano. (Numéro facile à intercaler dans un programme de concert.)

Musique de R. Schumann.

Hymne suisse

pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec orchestre ou piano.

Musique de J. Lauber.

24 chants populaires pour quatuor à voix mixtes et accompagnement de piano.

Musique de J. Lauber.

Léo Sachs

Le Printemps vainqueur, quatuor vocal ou chœur mixte, avec piano.

Envois à l'examen

S. Grandjean

20 compositions faciles pour orgue ou harmonium, net. Fr. 2.50.

La chanson des mois

soli et chœur de femmes avec accompagnement de piano et d'instruments à cordes (ad lib.).

Musique de G. Pantillon.

Hymne à l'aurore

pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orchestre ou piano.

Musique de G. Pantillon.

Soleil du Léman

pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orchestre ou piano.

Musique de Ch. Mayor.

Chansons lointaines

pour chœur mixte et orchestre ou piano

Paroles de J. Olivier.

Musique de J. Bischoff.

Léo Sachs

Hymne, quatuor vocal ou chœur mixte, avec piano.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 15.

LAUSANNE — 13 avril 1912.

L'EDUCATEUR

(- EDUCATEUR - ET - ÉCOLE - REQUIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annances :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr. 1.—
Cotonne	100 "	0,90
Percale imprimée.	80 "	0,60
Flanelle cretonne.	80 "	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 "	4,75
Linette fil	80 "	1,15
Canevas	58 "	0,80

Net et au comptant, expédition de suite.

**Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux**

**Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures**

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Le directeur (portugais) d'une grande entreprise commerciale dans une contrée salubre de l'Afrique centrale (région des grands Lacs) cherche une

jeune institutrice suisse

pour commencer l'éducation de son garçon âgé d'environ 7 ans. Branches principales à enseigner : le français et l'anglais.

Une vie de famille en compagnie de Madame et de sa nièce, qui habitent depuis longtemps la contrée, est assurée.

Salaire 100 à 125 fr. par mois plus l'entretien complet (logement, nourriture et blanchissage). Voyage aller et retour 2me classe payé. Contrat de 2 ans. On demande de bonnes références.

Pour de plus amples renseignements et pour entrer en pourparlers s'adresser à B. Wuilleumier, ingénieur, Morellweg 9 Berne.



= MEUBLES =

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. - Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion.**



Librairie Payot & Cie, Lausanne

Causeries Pédagogiques

de **WILLIAM JAMES**

Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux.

Avec une préface de M. J. Payot. Recteur.

III^{me} édition. 1 vol. in-16. Fr. **2.50.**

« Chacun des chapitres de ces **Causeries** peut éclairer d'une belle lumière la pratique de l'art si épineux de l'éducation. W. James est un psychologue vigoureux et pénétrant. Il possède une originalité assez rare : celle de se mettre candidement en face des réalités et de les étudier en elles-mêmes.

Comme il advient à ceux qui regardent directement les choses, il rapporte de ses observations une belle moisson de vérités fécondes. »

Les **Causeries pédagogiques** sont un excellent instrument de travail pour les éducateurs de langue française.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE BELLINZONA

IV^{me} Cours de vacances
de
langue italienne

du 15 juillet au 10 août 1912.

Pour renseignements s'adresser au directeur, Dr. R. ROSSI

On cherche

pour un institut de jeunes gens de la Suisse allemande, avec un nombre d'élèves restreint, **un maître consciencieux** n'ayant pas dépassé la trentaine. Branches : Français, allemand, mathématiques élémentaires, si possible anglais. Surveillance avec deux maîtres internes. Eventuellement changement des branches. Bon salaire et situation libre. Entrée immédiate ou pour le 15 avril. S'adresser sous chiffre Ue 3363 à l'Union réclame Berne.

Ue 3363



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

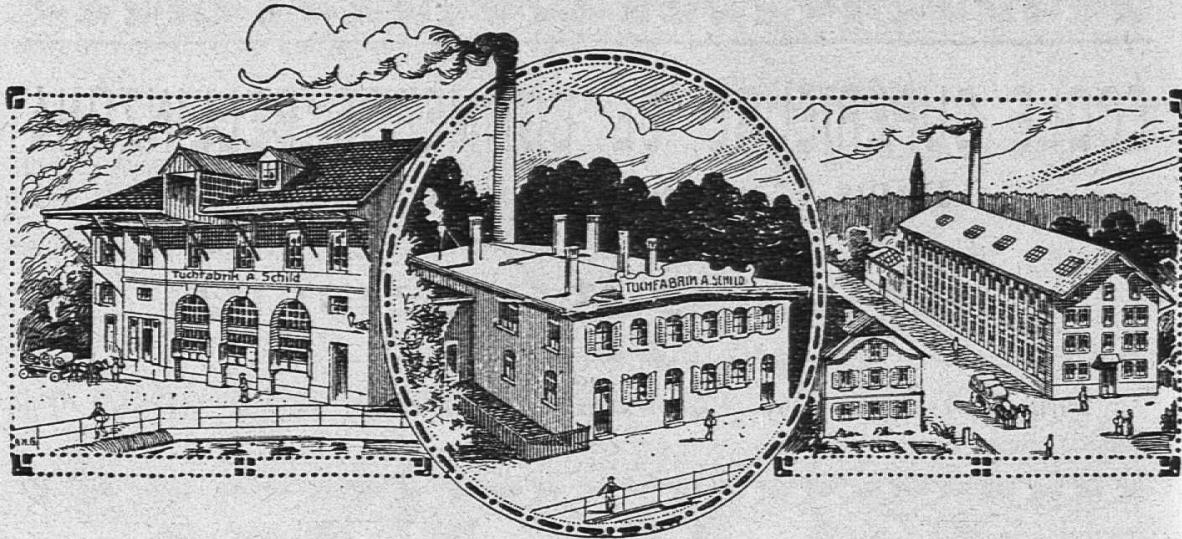
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent 12, 16, 25, 40** jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD
BERNE



accepte des effets de laine usagés, tricotés ou tissés, et fournit en échange
des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens aux prix réduits.

❖ **NOUVEAUTÉS DE LA SAISON** ❖
Demandez tarif et échantillons

Fondée en 1886.

Environ 150 ouvriers.